

SÉANCE DU MARDI 14 MAI 2002

Espace européen de la recherche (2002-2006)

Piétrasantà (Verts/ALE). - Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, chers collègues, je tiens à adresser d'abord nos remerciements à M. Caudron, notre collègue rapporteur, ainsi qu'à nos collègues rapporteurs fictifs. M. Caudron a vraiment fait un excellent travail d'écoute et nous avons eu plaisir à collaborer avec lui pour la réalisation de ce sixième programme-cadre.

En ce qui concerne le Conseil, il me faut remercier aussi la présidence belge, M. de Donnea, qui a fait un effort pour mettre en place les propositions que ce Parlement notamment souhaitait, ainsi que l'actuelle présidence espagnole. Il reste que le maître d'œuvre de cette question du sixième programme-cadre est véritablement le commissaire Busquin. Je tiens à lui adresser mes hommages et à le remercier, parce qu'il a sans cesse été à l'écoute de nos propositions ; il les a écoutées avec, je dirai, compétence et aussi avec humanisme. Je tiens à le remercier sincèrement pour sa contribution à ce sixième programme-cadre qui est celui de l'Espace européen de la recherche, c'est son idée, et des nouveaux instruments : réseaux intégrés, réseaux d'excellence, programmes intégrés et escalier d'excellence.

Nous allons, bien entendu, aborder les différents thèmes. Il y a le cas difficile de l'éthique que je ne veux pas éluder car nous sommes inquiets. Du côté des Verts d'ailleurs, il semble qu'une majorité se dégage pour ne pas adopter d'amendement sur l'éthique. Nous nous sentons concernés par cette grave question et nous devons être conscients que le public et les scientifiques européens nous regardent alors que nous décidons dans ce domaine. Je reconnais que la question de l'utilisation d'embryons pour la recherche est une question très personnelle, que cette utilisation a des opposants et des partisans au sein de tous les groupes et je ne trahirai aucun secret en vous disant que, même au sein de notre groupe, existent différentes opinions. Néanmoins, nous devons nous souvenir que le Parlement, dans sa première lecture, a adopté un amendement dont le but était de restreindre les activités de recherche dans ce domaine ultrasensible. Il semble probable, à l'heure actuelle, que le Parlement acceptera la proposition du Conseil de ne pas traiter en détail l'éthique dans le programme-cadre et si nous acceptons cette proposition du Conseil, nous reconnaissons de facto que ces questions éthiques doivent être tranchées par les experts, les scientifiques, la Commission, mais pas par nous-mêmes, les politiciens. Il y a peut-être de bonnes raisons pour accepter le compromis et il appartient à chacun d'entre nous de décider s'il vaut mieux éviter la conciliation ou trouver une solution satisfaisante à ces questions d'éthique. Pour l'heure, tout ce que je peux vous dire c'est que lorsque nous retrouverons les membres de nos groupes pour discuter de la question de l'éthique, il ne faudra pas oublier qu'aux yeux de l'opinion, il s'agit de questions politiques pour lesquelles nous, femmes et hommes politiques, sommes responsables : nous ne pouvons déléguer cette responsabilité.

Nous avons d'autres raisons d'être satisfaits de ce programme-cadre : le thème du développement durable a été introduit pour la première fois avec un budget très important, supérieur à 2,2 milliards d'euros ; la recherche sur l'énergie, dans le cadre des énergies renouvelables, atteint le niveau de la recherche sur l'énergie nucléaire ; les transports durables et les recherches sur les écosystèmes urbains et ruraux, avec notamment une notion d'écosite, sont de nouveaux thèmes qui ont été acceptés. Nous sommes par ailleurs heureux des crédits qui ont été ajoutés pour les relations internationales, concernant le thème science et société notamment.

Il nous reste à optimiser le sixième programme-cadre à l'occasion des programmes très spécifiques qui seront développés, comme la Commission l'a promis, et sur lesquels nous ferons rapport très prochainement.